

Journée d'actualité : Musées, muséographie, muséologie : à la rencontre des cœurs de métiers, Aix-en-Provence, 3 décembre 2012

De la fouille au musée et du musée au terrain, un suivi patrimonial. Comment la pratique de l'archéologie participe à l'aménagement du territoire et à sa qualification. Du gisement à l'exposition, la mise en synergie de compétences permet d'identifier un réseau d'acteurs.

Laurence PINET

Introduction

3 mn

Ouvrir la porte du musée et arpenter le territoire.

Le musée se fait et se défait en permanence. Il s'agit ici de présenter une démarche en cours d'élaboration qui pose la question :

Qu'est-ce que *l'archéologie aujourd'hui* au musée ?

Quel fait avec *l'archéologie aujourd'hui* au musée ?

□ Titre

L'archéologie est généralement traitée comme un récit ou une présentation des sociétés du passé, souvent idéalisée. Les domaines de l'égyptologie, de grandes civilisations, des représentations symboliques et religieuses en témoignent. L'archéologie dans les musées est aussi montrée avec des objets « remarquables ».

□ **La route des musées de France d'archéologie** de Languedoc-Roussillon et de Provence-Alpes-Côte d'Azur en témoigne. Cette carte est l'occasion de vous rappeler sa conception par les deux sections fédérées de l'Association Générale des Conservateurs des Collections Publiques de France de PACA et de Languedoc-Roussillon, qu'elle est à votre disposition ici même, et distribuée librement dans les musées, DRAC et autres institutions muséales et culturelles des deux régions, en lien sur le site musées-méditerranée.org. J'ajoute que cette carte conçue prioritairement pour être accessible à tous les publics, est aussi un outil pour les chercheurs.

Cette carte est aussi l'occasion de situer le département des Hautes-Alpes, septentrional des deux régions bordant la rive nord-occidentale de la Méditerranée, GAP. Cet Hermès de Jupiter Ammon bicéphale, en bronze, attribué à la 2^{nde} moitié du II^e siècle de notre ère, est découvert hors contexte, à l'occasion de travaux dans le massif du Champsaur dans les années 1960. Cet objet-insigne des collections du musée –il figure en couverture du catalogue des collections permanentes d'archéologie - est aussi l'un des objets les moins documentés !

Les patrimoines archéologiques entrent dans les collections muséales à la faveur de donations, de fouilles. C'est bien à partir des informations et analyses que l'on possède à leur sujet que l'on peut les insérer dans le propos du musée, leur attribuer une valeur patrimoniale, proposer une valorisation, des médiations, des transmissions vers les publics.

Je voudrais aborder la question aujourd'hui en forme de sensibilisation aux métiers – au pluriel – du patrimoine : des musées et de l'archéologie. Le Musée Muséum

départemental, à GAP dans les Hautes-Alpes, s'est doté de compétences territoriales, notamment en archéologie. Et c'est le cas que je vais développer ici.

Le propos qui croise :

- l'histoire des musées et l'histoire de l'archéologie
- la pratique de l'archéologie aujourd'hui et sa place dans l'aménagement du territoire
- les modes de présentation au public et les méthodes de l'archéologie

Plan :

I – Le patrimoine, un cadre légal

II – Articuler la recherche archéologique avec les missions du musée : un échange permanent entre les collections et le territoire

III – Quelques cas concrets

PREMIERE PARTIE – □ Le patrimoine, un cadre légal

4 mn

Au risque de commencer cet exposé de façon rébarbative, il est nécessaire de rappeler le cadre d'activité des métiers du patrimoine, des musées et de l'archéologie en particulier.

□ Le patrimoine est défini dans le Code du Patrimoine

Le patrimoine s'entend de l'ensemble des biens, immobiliers ou mobiliers, relevant de la propriété publique ou privée, qui présentent un intérêt historique, artistique, archéologique, esthétique, scientifique ou technique (Code du patrimoine, art. L1).

Les biens appartenant aux collections publiques et aux collections des musées de France, les biens classés en application des dispositions relatives aux monuments historiques et aux archives, ainsi que les autres biens qui présentent un intérêt majeur pour le patrimoine national au point de vue de l'histoire, de l'art ou de l'archéologie sont considérés comme **trésors nationaux** (Code du patrimoine, art. L111-1).

□ Les métiers du patrimoine ont des missions communes en matière de musées et d'archéologie

Ils participent à la constitution, l'étude, l'organisation, conservation, l'enrichissement, l'évaluation et l'exploitation du patrimoine de la collectivité territoriale à laquelle ils sont rattachés. Ils participent à faire connaître ce patrimoine.

□ **Archéologie** : Constituent des éléments du patrimoine archéologique tous les vestiges et autres traces de l'existence de l'humanité, dont la sauvegarde et l'étude, notamment par des fouilles ou des découvertes, permettent de retracer le développement de l'histoire de l'humanité et de sa relation avec l'environnement naturel.

Aujourd'hui, face à leur potentiel informatif sont considérés comme éléments du patrimoine archéologique, ce qu'on appelle les artefacts et les écofacts. □ **Le code du patrimoine définit et régit** la pratique de l'archéologie aujourd'hui en termes de découvertes fortuites, de fouille, d'archéologie préventive, d'utilisation interdite des détecteurs de métaux, de la propriété du patrimoine archéologique.

L'archéologie est une **discipline qui relève des sciences humaines**,

- dont l'état des connaissances évolue au fur et à mesure des découvertes,
- et dont les méthodes de recherches évoluent en regard de l'état des connaissances et de l'apparition de nouvelles techniques (ADN, méthodes d'analyses, de datation...) – celles-ci sont au service des questionnements archéologiques et ont des conséquences sur la documentation des collections de musées.

□ **Les missions des Musées** sont :

- ✓ de conserver, restaurer, étudier et enrichir leurs collections ;
- ✓ De les rendre accessibles au public le plus large ;
- ✓ De concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation visant à assurer l'égal accès de tous à la culture ;
- ✓ De contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion

□ Aujourd'hui, l'actualité du Musée Muséum départemental, c'est le récolement des collections. Notons que près de 7000 items sont inventoriés et concernent l'archéologie.

□ Je ne détaillerai pas cette opération, mais je vous montre une diapositive pour rappeler que le Musée Muséum départemental n'est pas un musée d'archéologie, mais avec de l'archéologie, **comportant plusieurs types de collections**, dont des sciences naturelles, des collections Beaux-Arts, de l'ethnographie extra-européenne et locale, des céramiques, arts actuels, etc.

En termes d'archéologie, l'actualité c'est la mise en place de compétences en archéologie de terrain avec un d'agrément en archéologie préventive sollicité auprès du ministère de la Culture et de la Communication.

C'est donc une démarche, plutôt qu'un travail abouti que je vous propose ici. L'obtention de l'agrément en archéologie préventive permettra de structurer cette démarche sur des outils, des compétences organisées, des équipements, des moyens, des actions, des partenariats.

DEUXIEME PARTIE - L'articulation de la recherche archéologique avec les missions du musée : un échange permanent entre les collections et le territoire

A – Sur l'Histoire des collections :

□ Les collections départementales d'archéologie, de la fin du Paléolithique à l'époque moderne, sont constituées pour une grande partie de donations de collectionneurs et de découvertes fortuites. Il faut citer □ le baron Ladoucette, deuxième préfet des Hautes-Alpes à l'initiative des premières fouilles archéologiques menées sur l'agglomération antique de *Mons Seleucus* à La Bâtie Montsaléon

□ Sont présentés aux publics des fouilles de la seconde moitié du XXe siècle, établissant quelques stratigraphies et chronologies de références pour les Hautes-Alpes.

Cette présentation aux publics témoigne d'un état de la recherche et des connaissances de la fin du XXe siècle. Le Musée Muséum départemental conserve les collections historiques de la recherche archéologique dans les Hautes-Alpes.

Depuis le début des années 2000, avec le Code du Patrimoine, la loi musées, les lois sur l'archéologie préventive et le développement progressif de celle-ci dans les Hautes-Alpes, la mise en place d'une dynamique de recherches et de veilles patrimoniales dans le département des Hautes-Alpes font évoluer le propos sur les collections, mais aussi la démarche du musée.

B – Et aujourd'hui ?

Outre l'inventaire et le récolement des collections d'archéologie, les missions du musée sont

1- L'étude des collections. Elle passe par la ré-activation l'étude des collections en donnant un contexte aux collections arrivées au Musée principalement pour leur valeur de bel objet. Cela passe par le renouvellement et la mise à jour de l'état des connaissances sur les réseaux de chercheurs, avec des travaux universitaires.

2- Une Cellule Alpine de Recherches archéologiques est placée dans l'organigramme du Musée Muséum départemental

Ses missions sont :

- Renforcer un relais entre le Musée, les chercheurs, la population, les publics, les institutions, les collectivités...
- Contribuer à la connaissance archéologique des Hautes-Alpes et l'enrichissement de la Carte Archéologique Nationale (CAN)
- Contribuer à la diffusion des connaissances sur le patrimoine archéologique
- Accompagner les communes dans leurs aménagements par le suivi archéologique de travaux, la veille patrimoniale. Dans la continuité, la Cellule Alpine de Recherches Archéologiques sollicite un agrément en archéologie préventive auprès du ministère de la Culture et de la Communication.

□ L'exemple un exemple de suivi archéologique par l'équipe du Musée Muséum départemental dans le centre de CHORGES, dans le cadre d'une découverte effectuée à l'occasion de travaux.

La commune est engagée dans un programme pluridisciplinaire de recherche sur l'histoire et l'archéologie. L'agglomération antique, connue par les textes – notamment les gobelets de Vicarello, n'est pas attestée matériellement. Une prospection-inventaire est menée sur son territoire. Plusieurs suivis archéologiques – fouilles de sauvetage urgent – sont réalisés par le Musée.

TROISIEME PARTIE – De l'étude au Musée, cas concrets

A partir du début des années 2000, une convention passée entre le Département, l'Etat et l'association Provence Archéologie, permet la programmation de recherches, de documentation de sites remarquables et la mise en place de veilles patrimoniales :

□ des **prospections inventaires et des sondages** permettent d'enrichir la Carte archéologique nationale qui comporte plus de 2000 sites jusqu'à plus de 2500 m d'altitude.

La fouille de sites remarquables, mais aussi la mise au jour de nouveaux sites. □ à **BARATIER, la fouille du Clapier des Monges, habitation avec hypocaustes, par Maxence SEGARD, en 2006. Aujourd'hui, la nécessité de protection du site exhumé, soumis au climat alpin : une toiture évolutive à la continuation des fouilles permet aussi sa valorisation auprès des publics.**

□ La Bâtie-Montsaléon

- Premières fouilles dans le département au début du XIXe siècle = première pratique de l'archéologie dans les Hautes-Alpes : ouverture du sol, relevé des architectures, prélèvement des objets > pas d'observation de la stratigraphie et par conséquent pas de chronologie entre les différentes découvertes immobilières et mobilières, pas d'organisation d'ensemble du site. La typologie du mobilier est resserrée sur les premiers siècles de notre ère. Agglomération unique dans ce département dont les édifices sont comparables à ceux de grandes agglomérations urbaines, telles que Vaison-la-Romaine. Ces objets mis au jour sont à l'origine de la création d'un musée départemental. Ils sont aujourd'hui présentés aux publics.
- Aujourd'hui, le territoire de la Bâtie-Montsaléon est soumis à un contrôle archéologique systématique par les services de l'Etat : □ archéologie préventive et □ suivi de travaux par le Musée-CARA. Une couverture photographique aérienne a permis de repérer les principales zones urbanisées, d'en cartographier l'organisation.
- Les opérations d'archéologie préventives et le récolement des collections de monnaies du Musée ont permis d'élargir l'extension de l'agglomération, de préciser ses modes d'occupation et d'allonger la chronologie du site.

□ Vitrolles – dans les Hautes-Alpes –

- Fouilles archéologiques
- Exposition = objets et reconstitution + connaissances issues des résultats des fouilles
- Archéologie préventive A51 : + ancien site archéologique des HA, complété par les sites d'altitudes (PI Mocci et al.), influence culturelle italienne pour l'IL
- □ La présentation de ce site met en évidence, dans le contexte archéologique et environnemental son intérêt en matière de site spécialisé dans la chasse au cerf.

□ Le Glaizil

- □ **Un patrimoine : le château du dernier connétable de France, site insigne de l'histoire des Hautes-Alpes. Propriété du Département**

- □ Un site ruiné : un suivi patrimonial. DRAC SRA et MH.
- □ Un site : la chapelle
- □ Un patrimoine en vis-à-vis de son emplacement d'origine. Vous voyez l'arrachement du mausolée au chevet de la chapelle

Quelques mots sur le parcours de mobiliers archéologiques : en cours de traitement, les phases de conservation préventive et de conditionnement :

□ Le dépôt archéologique régional d'AIX-en-PROVENCE / LES MILLES, salles de lavage et de séchage, rayonnages qui conserve les mobiliers issus des fouilles préventives principalement.

□ Les réserves archéologiques du Musée qui conserve la collection référence de l'histoire de l'archéologie dans les Hautes-Alpes jusqu'en 1994 –dépôt de l'Etat, des patrimoines remarquables : □ mise aux normes des équipements et □ des modes de conservation préventive, avec □ des conditionnements mis en place pour les mouvements d'œuvre.

□ Des parures aux dépôts* de l'Âge du Bronze

* dépôt, non pas au sens du stat des collections de musées, mais au sens de phénomène humain consistant en la réunion d'un ensemble d'objets réunis isolés de tout contexte archéologique, significatif, connu. Plusieurs interprétations sont possibles.

- Découvertes fortuites de mobiliers exceptionnels en bronze, hors contexte archéologique réalisés depuis la fin du XIXe siècle. □ le dépôt de Bénévent-et-Charbillac □ La ceinture □ L'une des trois découvertes de Réallon □ Détails de la ceinture et de ses pendeloques, des torques □ Détails de la technologie □ L'un des trois découverte des Réallon, □ celle conservée au Musée de l'archéologie nationale à Saint-Germain en Laye □ et sa communication dans le cadre de la table ronde internationale de Gap de 2008 sur l'archéologie de la montagne européenne □ Détail de la ceinture de Guillestre dont l'étude de JC COURTOIS avait permis d'attribuer cet objet au VIIIe siècle avant notre ère : typologie + contexte archéologique des Alpes du Sud, HA en particulier, influence italienne villanovienne
- Découverte de Savines / Fouille
- □ Un PCR sur les Dépôts de l'Age du Bronze en PACA, sous la direction de Dominique GARCIA, a permis de renouveler les connaissances. Etude T. Lachenal / Conservation et classement des collections

-

- transport et conditionnement des collections
- au dépôt archéologique régional d'Aix-les Milles avec les partenaires
- le blog de chercheur
- la métallurgie du Cuivre à Saint-Véran
- Les travaux de T. Lachenal,
- Les données des années 1990
- L'hypothèse de 2011. J. EZRATI : un thème et un spectacle.

Dans cette optique, le visiteur est pris à partie, formé - informé, sensibilisé à la démarche, au métier. Il devient informateur, veilleur, contributeur à l'archéologie. Début 2012, un cycle de conférence sur l'archéologie a permis de le tenir à jour des avancées en cours sur le Département (Musée et autres chercheurs), en termes de recherches, de suivis patrimoniaux et d'actions du musée. Des interventions

pédagogiques à destination des citoyens informent sur le cadre d'intervention et l'archéologie en pratique.

Des médiations pédagogiques sont faits par des professionnels sur des projets construits en lien avec :

- les collections,
- les programmes scolaires, sur l'histoire des arts en particulier
- les thématiques développées par les enseignants

CONCLUSION

L'image de l'archéologie, c'est le fouilleur !

L'image du musée, c'est la vitrine !

La muséologie ne se fait pas à l'intérieur du musée, mais tisse des relations et des réseaux de compétences sur un territoire, où elle puise ses ressources. Il ne s'agit pas de cloisonner, mais de travailler dans une démarche intégrée.

L'archéologie est une discipline qui bénéficie d'un enthousiasme et d'une popularité auprès des publics qui apparaissent acquis.

Le musée est un outil actionné méthodiquement et scientifiquement par des métiers.

Comme pour l'archéologie, le musée active des métiers et des savoir faire en permanence.

Cet imposant monument, qu'est le musée muséum départemental, n'est pas hermétique et isolé.

Le Musée Muséum départemental ne peut accomplir ses missions qu'avec le territoire et ses ressources, qu'avec ses réseaux professionnels. Il permet aussi aux collections isolées de reprendre du sens : Hermès bicéphale de Saint-Laurent du Cros à Avignon ; le poignard de Baratier...

Qu'est-ce que l'archéologie aujourd'hui au musée ?

Que faire avec l'archéologie aujourd'hui au musée ?

J'espère vous avoir fait partager notre démarche par laquelle il s'agit de dépasser la pure contemplation pour tenter d'ajuster les connaissances et la compréhension des patrimoines et pour placer ces derniers dans la dynamique de l'archéologie dans la société actuelle : la recherche, la prévention et la sauvegarde du *patrimoine archéologique, bien culturel fragile et non renouvelable*, comme le site la brochure éditée récemment par la Ministère de la Culture et de la Communication.